



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
DEPARTEMENT DU VAR

**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU**  
COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL

**SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL**  
**DU 7 JUILLET 2021**  
**À 14h00**

**Date de la convocation : 29 juin 2021**

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 15

Présents : 9

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 1

Nombre des voix du S.M.B.V.G : 21

MEMBRES	VOIX
Métropole Toulon Provence Méditerranée	7
Communauté de communes Vallée du Gapeau	5
Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures	4
Communauté de communes Cœur du var	3
Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume	1
Communauté d'agglomération Provence Verte	1
Total	21

*L'an deux mille vingt et un, le sept juillet, à 14 heures, les délégués désignés par les E.P.C.I. membres, se sont réunis salle du conseil de la Mairie à Pierrefeu du Var, sur convocation qui leur a été adressée le vingt-neuf juin deux mille vingt et un par le Président du Syndicat Mixte.*

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Messieurs Patrick MARTINELLI – CCMPM

Jean-Claude ALBERIGO – CCMPM

Michel NOIROT – CCVG

Philippe LAURERI – CCVG

Fabrice WERBER – Métropole TPM

Jean-Martin GUISIANO – CAPV

Guillaume GAUDIN – CCCV

Jean-Pierre ROUX – CCCV

Michel ARMANDI - CCMPM

**Pouvoirs:**

Madame Isabelle MONFORT donne pouvoir à Monsieur Fabrice WERBER

Monsieur Jeremie FABRE donne pouvoir à Monsieur Philippe LAURERI

**Absents excusés :**

Monsieur Roger ANOT – CCVG



**BASSIN VERSANT  
DU GAPEAU**

SYNDICAT MIXTE

Envoyé en préfecture le 12/07/2021

Reçu en préfecture le 12/07/2021

Affiché le



ID : 083-200046795-20210707-DELIB\_072021-DE

**N°28-2021 : AUTORISATION DONNEES A MONSIEUR LE PRESIDENT DE SIGNER UN MARCHÉ PUBLIC : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE ET DE PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LA MISE EN OEUVRE DES TRAVAUX DE REDUCTION DU RISQUE INONDATION DU QUARTIER DE L'ORATOIRE ET DE LA ZEC DU PLAN DU PONT.**

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau a engagé une procédure de mise en concurrence sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre et de prestations complémentaires pour la mise en œuvre des travaux de réduction du risque inondation du quartier de l'Oratoire et de la ZEC du Plan du Pont à Hyères.

Le choix du prestataire ayant été effectué par la commission d'appel d'offres compétente en la matière, il convient désormais d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché correspondant, avec la Société EGIS EAU domiciliée à MONTPELLIER (34965) pour un montant de 275 250 € HT.

**LE COMITE SYNDICAL**  
**Après avoir délibéré,**  
**A L'UNANIMITE : 17 (12+5) voix POUR**

**AUTORISE** Monsieur le Président à revêtir de sa signature les différentes pièces formant le marché de prestation de services relatif à la mission de maîtrise d'œuvre et de prestations complémentaires pour la mise en œuvre des travaux de réduction du risque inondation du quartier de l'Oratoire et de la ZEC du Plan du Pont à Hyères, et à conclure avec la société EGIS EAU située à MONTPELLIER (34965).

